

Dans le cadre de l'ajout d'alternatives liquides dans un portefeuille, d'où la répartition devrait-elle provenir?

Votre niveau de tolérance au risque est au cœur des décisions en matière de répartition.

Un fonds d'alternatives liquides peut représenter un ajout efficace à votre portefeuille traditionnel existant, étant donné que les alternatives liquides sont conçues pour rehausser les rendements globaux, générer un meilleur taux et contribuer à gérer le risque du portefeuille.

Votre niveau de tolérance au risque est au cœur des décisions en matière de répartition. Au moment d'examiner la manière de financer une nouvelle répartition dans des alternatives liquides, examinez si le risque du fonds d'alternatives proposé est égal ou inférieur à celui du portefeuille modèle auquel il est ajouté. Dans ce cas, le financement de la répartition de manière proportionnelle par rapport aux actions et aux titres à revenu fixe n'ajoutera probablement pas un risque additionnel au portefeuille.

Si un fonds d'alternatives proposé est plus risqué que le portefeuille modèle existant et que vous souhaitez que le risque du portefeuille combiné demeure semblable à celui du modèle, envisagez de financer la position de manière plus proportionnelle par rapport à votre répartition actuelle en actions. Si un fonds alternatif est conçu pour compenser le risque associé aux actions ou qu'il présente des caractéristiques importantes de titres à revenu fixe traditionnels, envisagez de financer la position de manière plus proportionnelle par rapport à votre répartition actuelle dans des titres à revenu fixe.